



## AVIS PUBLIC

---

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité sur le budget 2022 a été convoquée pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 453, rue Saint-Denis à Saint-Alexandre, **le mardi 20 décembre 2022 à 19 h 00** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Adoption du budget pour l'année 2023
3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Donné à Saint-Alexandre, le 6 décembre 2022.

**Marc-Antoine Lefebvre**

Directeur général  
et greffier-trésorier